

Que les gens aient accès au hall d'entrée, au local de l'AGECVM et de L'exode.

Que le bloc sportif soit ouvert pour les équipes sportives.

Que l'horaire soit fixe, de 8h à 16h.

Cette offre est conditionnelle au départ des occupants dès maintenant

Cette offre est valide à partir de demain. Les mêmes modalités quant au respect des règlements du cégep s'appliquent.

25-03-15

Pauline G

Directrice des services aux étudiants

Mel

Directrice des communications et des
affaires corporatives

Document signé devant les
étudiants mandatés par l'Assemblée
du Conseil de grève, le 25
mars 2015.